

# <u>Arrêté n°2023 – 59 portant proclamation des résultats de l'élection de membres au conseil de gestion de l'UFR Sciences Economiques, Sociales et de Gestion</u>

## Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L719-1, D713-1, D713-15 et D719-4 et suivants,

Vu l'arrêté n°2023-43 relatif à l'élection de membres au conseil de l'UFR Sciences Economiques, Sociales et de Gestion

#### Arrête

#### Article 1:

Suite au scrutin en date du mardi 21 novembre 2023, le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne proclame les résultats de l'élection de membres au conseil de gestion de l'UFR Sciences Economiques, Sociales et de Gestion.

Sont donc proclamés les résultats suivants :

### Collège III - Usagers

Sièges à pourvoir : 8

Inscrits: 2157 Votants: 49

Bulletins blancs ou nuls: 4

Suffrages valablement exprimés: 45

Quotient électoral: 5,62

#### Ont obtenu:

Liste	Suffrages obtenus	Sièges directs attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Liste I	45	8	/	8

#### Sont déclarés élus :

Titulaires	Suppléants		
HANOCQ Emma	BOURGEOIS Laura		
BEUTIN Anaël	MARQUET Théophile		
VASSARD Cyrielle	TALBI Lyna		
CORDONNIER Maxence	GANE Sydney		
KARA Irem	HUBERT Perrine		
ZIZOUN Anass	BREGEON Evan		
CANIVAL Lucie	DURDON Olivia		
VERSON Quentin	TERRASI Diego		



## Collège IV – Personnels administratifs (BIATSS)

Sièges à pourvoir : 1

Inscrits: 24 Votants: 17

Bulletins blancs ou nuls : /

Suffrages valablement exprimés: 17

Est déclaré élu :

#### **DUSSEAUX Paul**

## Article 2:

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'université, ainsi que par une mise en ligne sur l'intranet de l'université. Il est également inscrit dans le recueil des actes administratifs. La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera transmis au Recteur, chancelier des universités.

Fait à Reims, le 24 111 2023

**Guillaume GELLÉ** 

Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le 24 111 12023

Mis en ligne le : 24 111 12023